**ADEME**

**APPEL A PROJET FORMES EMERGENTES DE TOURISME 2023**

Tutoriels pour accompagner les porteurs de projets slow touristiques

Dans le cadre de l’Appel à Projet Formes Émergentes de Tourisme (AAP-FET), le porteur de projet doit s’inscrire dans une démarche de tourisme responsable (développement durable) et plus précisément se positionner sur le Slow tourisme ou l’Ecotourisme à travers ses prestations, ses offres et ses produits.

Vous pouvez contacter les référents identifiés du réseau ADN Tourisme en mesure de vous accompagner pour vous aider à structurer, à partir de l’existant, des prestations, des offres ou des produits touristiques relevant soit du Slow tourisme, soit de l’Ecotourisme, suivant le positionnement que vous choisirez.

Pour vous aider à monter le dossier, le présent document suit progressivement 3 étapes :

* 1ère étape : l’état des lieux des composantes touristiques de votre structure
* 2ème étape : l’identification des composantes qui relèvent du Slow Tourisme
* 3ème étape : la feuille de route pour développer ou améliorer le projet de Slow Tourisme.

|  |
| --- |
| **DEFINITION – SLOW TOURISME**  En lien avec la prise de conscience écologique, avec une mise en doute des modèles de développement actuellement proposés, avec l’accélération du temps, la société de consommation contradictoire avec les limites planétaires, le rejet du quantitatif des biens acquis au profit de la qualité de vie et des expériences, de plus en plus de visiteurs souhaitent profiter de leurs vacances pour se déconnecter, se ressourcer, vivre des expériences insolites, sensorielles, uniques, personnalisées, prendre leur temps, se faire du bien, s’initier et s’immerger, rencontrer et partager, etc. Des propositions de prestations, de produits et de séjours correspondant à ces attentes ont peu à peu fleuri jusqu’à entraîner, au regard des succès engrangés, des positionnements affirmés de Destinations Slow touristiques proposant des séjours de découvertes immersives, de plongées initiatiques au cœur de terroirs et de communautés valorisant leurs patrimoines par des approches spécifiques répondant aux valeurs attendues par les visiteurs qui prennent en compte leurs expériences et leurs volontés de maîtrise des temps.  Le Slow tourisme englobe tous les principes du Tourisme Responsable et comprend les principes particuliers suivants :   * L’expérience : un tourisme qui privilégie l’expérience du visiteur en particulier en favorisant des découvertes initiatiques, actives et sensorielles des patrimoines naturels et culturels ; * Le temps : des activités basées sur temporalités choisies, denses, lentes et intenses ; * La mobilité bas carbone : pratiques des mobilités collectives, partagées et/ou actives pour favoriser une découverte approfondie et participer à la baisse de l’empreinte carbone de la mobilité touristique ; * La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines qu’ils soient matériels et immatériels, qui interrogent les conditions selon lesquelles il est possible de mettre en tourisme ces patrimoines sans leur porter atteinte et comment saisir l’opportunité de cette valorisation pour renforcer leur conservation. |

* **Point d’attention** : Le Slow tourisme peut s’appliquer aux prestations et aux offres touristiques existantes, à qualifier, qu’elles appartiennent à l’agritourisme, à l’œnotourisme, au tourisme culturel, au tourisme de pleine nature, etc.

**DÉFINIR LES COMPOSANTES DES PRESTATIONS, DES OFFRES, DES PRODUITS SLOW TOURISTIQUES QUALIFIÉS**

Trois tutoriels vous sont proposés pour mieux appréhender le Slow tourisme appliqué aux prestations, offres et produits touristiques et vous accompagner ainsi sur le positionnement de votre structure. Chaque tutoriel est composé d’un tableau à entrées multiples à compléter ainsi que d’explications détaillées sur les modalités de remplissage.

* Tutoriel 1 : état des lieux de la structure et de son activité.
* Tutoriel 2 : les offres de la structure au prisme du Slow Tourisme.
* Tutoriel 3 : la feuille de route slow touristique des offres de votre structure.
* Pour le remplissage de ces trois tutoriels, il est possible de s’appuyer sur les explications [d’un webinaire (à partir de 16 minutes 30 secondes) réalisé en 2021 dans le cadre de l’AAP Slow tourisme](https://www.dailymotion.com/video/x844gli). A noter, le graphisme et la mise en page des tableaux ont évolué, il n'y a pas de cases à cocher et de menus déroulants, ni d'automatisation des remplissages dans cette nouvelle version. Merci d’en prendre note.

1. ***Première étape : Tutoriel 1 - état des lieux de la structure et de son activité***

À quoi sert le tutoriel ?

La première étape consiste à réaliser l’inventaire qualitatif de toutes les composantes et les éléments existants de votre structure et de votre activité.

Cette première étape est commune aux séries de tutoriels dédiés à l’Écotourisme et au Slow tourisme. En effet si vous vous apercevez que vous vous êtes trompés de positionnement au cours de votre démarche, cette première étape est identique pour le Slow tourisme et l’Ecotourisme. Il vous est possible de conserver le tutoriel 1 « état des lieux » rempli et de « passer » au tutoriel 2 du positionnement finalement retenu.

Comment remplir le tutoriel ?

La première colonne intitulée « les composantes de mon offre » liste les différentes typologies potentielles de votre offre (qui sont détaillées ci-dessous).

La seconde colonne intitulée « Inventaire des éléments de l’offre » vous permet de lister et de décrire les éléments constitutifs des composantes de votre structure. N’hésitez pas à être exhaustif. Ce peut-être dans les détails que se niche une pépite.

Les éléments de votre offre peuvent être des patrimoines naturels, des patrimoines culturels bâtis, des aménagements et des équipements touristiques, des patrimoines matériels et immatériels, des prestations assurées. Toutes ces composantes peuvent être intégrées à la structure ou à l’entreprise (internes) ou se trouver à l’extérieur de la structure (externes).

Vous pourrez également distinguer :

* Les éléments majeurs qui correspondent à votre cœur de métier, à l’activité première de votre entreprise, celles attendus par le visiteur (exemple pour un hôtel : l’accueil et les outils de réservation, la chambre et ses services, le petit déjeuner, voire le dîner, le coin bar lounge, ainsi que les prestations aujourd’hui indispensables telles que l’accès gratuit au wifi, le room service, etc… souvent en lien avec le classement de l’hôtel) ;
* Les éléments complémentaires qui viennent enrichir les prestations de base et qui souvent donnent sa singularité à votre entreprise (exemple pour un hôtel : salles de lecture, de télévision, de séminaire, salons divers, jardins, parcs, terrasses, animations et évènements…). Attention cependant : dans le cadre de votre offre, vous pouvez considérer des éléments complémentaires comme majeurs parce qu’ils jouent un rôle essentiel dans la qualité, la singularité, l’intérêt de votre offre…

La troisième colonne intitulée « Localisation » vous permet de préciser si l’élément est intégré à votre structure, ou s’il se déroule à l’extérieur et fait éventuellement appel à l’intervention d’un tiers pour le réaliser, à préciser et qualifier dans la dernière colonne.

**Tutoriel 1 : état des lieux de la structure et de son activité**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Les composantes de mon offre | Inventaire des éléments de l’offre (contenus détaillés) | Localisation (dans ou hors de la structure) | Intervenants extérieurs |
| Sites, paysages, milieux naturels, cadre de vie…\* | -  - |  |  |
| Sites patrimoniaux, bâtis…\*\* | -  - |  |  |
| Patrimoines immatériels\*\*\* | -  - |  |  |
| Activités touristiques et prestations de services | -  - |  |  |
| Equipements, aménagements touristiques | -  - |  |  |
| Activités et prestations autres, dont accueil, formation | -  - |  |  |

\* éléments paysagers de l’entreprise (parc arboré, étang, jardin, bois…) et hors de l’entreprise (paysages naturels, agricoles… ; cadres et sites de l’exercice de la prestation extérieure…) ;

\*\*patrimoine bâti de l’entreprise (bâtiment historique ou de caractère…) et patrimoine bâti extérieur (ex : entreprise située dans un village historique, patrimoine industriel existant…) ;

\*\*\*sont qualifiés de patrimoines immatériels, des composantes de vos offres telles que des recettes de cuisines locales, des récits, des contes et des légendes, de la musique et des danses locales, des soirées évènementielles (observation des étoiles, dégustation de produits locaux, randonnées thématiques [brame du cerf…]), des animations, des fêtes locales et des festivals…)

1. ***Deuxième étape : les éléments de votre structure au prisme de du Slow tourisme***

À quoi sert le tutoriel ?

La deuxième étape va vous permettre de qualifier les éléments de votre structure qui peuvent relever de la dimension du Slow Tourisme.

Le tutoriel vous propose de formuler les éléments de votre offre qui peuvent participer facilement au Slow Tourisme, qualifié selon quatre regroupements de critères (cf. première ligne du tableau).

Ces éléments après quelques améliorations, évolutions ou investissements (cf. colonne nommée « Éléments à améliorer ou à créer ») pourraient relever du Slow tourisme. Ces « éléments à créer ou améliorer » vous permettront d’écrire ensuite la feuille de route de votre structure (cf. Tutoriel 3). Les éléments de cette feuille de route vous permettront de rédiger plus facilement le dossier de candidature à l’AAP FET 2023, et qui devront être étayés dans le document description technique du projet.

Comment remplir le tutoriel ?

Dans la première colonne intitulée « **Les composantes de votre offre**», vous notez, ligne après ligne, toutes les composantes détaillées de votre offre que vous avez inventoriées dans la deuxième colonne du tutoriel 1 « état des lieux ».

Il s’agira de distinguer, comme pour le tutoriel 1, les éléments majeurs de l’offre en lien avec l’activité première de votre structure qui correspondent à votre cœur de métier, des éléments complémentaires de l’offre qui viennent enrichir les prestations de base et qui souvent donnent sa singularité à votre structure. **Attention cependant** : vous pouvez considérer des éléments complémentaires actuels comme majeurs parce qu’ils jouent un rôle essentiel dans la qualité, la singularité, l’intérêt de votre projet futur.

Dans la deuxième colonne, sont notés, pour chaque élément, les « **Éléments à améliorer ou à créer** ».

Les quatre colonnes suivantes qualifient les principaux critères de du Slow tourisme regroupés suivant quatre thèmes :

* L’expérience (1) : un tourisme qui privilégie l’expérience du visiteur en particulier en favorisant des découvertes initiatiques, actives et sensorielles des patrimoines naturels et culturels,
* Le temps (2) : des activités basées sur des temporalités choisies, denses, lentes et intenses
* Avoir recours aux mobilités bas-carbone (3) : pratiques des mobilités collectives, partagées et/ou actives pour favoriser une découverte approfondie et participer à la baisse de l’empreinte carbone de la mobilité touristique ;
* La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines (4) : action de conservation des patrimoines du territoire, du maintien de la biodiversité, du respect des ressources disponibles…

Il s’agit de repérer la contribution potentielle de chacun des éléments de votre offre à tel ou tel critère du Slow tourisme.

N’oubliez pas de vous référer à l’explication des contenus de ces colonnes située en-dessous du tutoriel.

**Tutoriel 2 :** **les composantes des offres de votre structure au prisme de Slow tourisme**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les critères du slow tourisme  en France  Les composantes et les éléments de votre offre | | **L’expérience (1)** | **Le temps (2)** | **Les mobilités bas-carbone (3)** | **La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines (4)** |
| Composante A | Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Composante B | Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Composante C | Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Composante D | Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |
| Eléments à améliorer ou à créer |  |  |  |  |

* **L’expérience (1)** désigne des activités et des prestations uniques et singulières qui impliquent une participation active de la part du visiteur, qui incluent des moments de partage et de rencontre (la participation du visiteur à la vie locale, la rencontre de l’habitant en tant qu’ambassadeur, témoin, conteur, guide bénévole, etc.) et qui permettent la découverte sensible des patrimoines naturels et culturels. L’activité touristique est vécue par le visiteur comme une expérience personnelle, originale, unique et intime et engage la stimulation des 5 sens :
* Le goût : savourer les plaisirs de la table, de la gastronomie, de l’œnologie ;
* La vue : contempler, observer, apprendre à regarder, à voir ;
* L’ouïe : écouter, rêver, identifier, reconnaître ;
* L’odorat : sentir les odeurs et parfums, rechercher les correspondances, reconnaître ;
* Le toucher : ressentir, prendre, affleurer, saisir, appréhender.
* **Le temps (2)** signifie avoir du temps pour soi, des temps suspendus, des parenthèses, des respirations, des temps choisis ; permettre et favoriser les rythmes lents, les temps de bien-être, de détente, de ressourcements, de méditation, de respiration, etc. Exemples : la sieste, le farniente, la flânerie, les pauses avant, pendant et après l’activité, les prestations de bien-être, des activités lentes et de méditation (silvothérapie, etc.), les temps décalés, etc.
* **Avoir recours aux mobilités bas-carbone (3)** visent une réduction des émissions de gaz à effet de serre que ce soient les transports à destination (utilisation privilégiée des mobilités collectives ou partagées) ou que ce soient les transports sur place (mobilités actives). Le développement de ce type de mobilités implique :
  + - La mise en avant des émissions de GES des différentes formes de mobilité pour se rendre sur le site (mise à disposition d’un calculateur sur le site internet de type « [mon impact transport](https://datagir.ademe.fr/apps/mon-impact-transport/)»)
    - Le transport à destination : valoriser les formes de mobilité les moins impactantes et donner toutes les informations utiles pour faciliter le transport des clients à destination (train et gare d’arrivée le plus proche, organiser et encourager le covoiturage, l’utilisation des transports en commun, assurer la réception des voyageurs aux gares d’arrivées, mutualiser les moyens avec d’autres acteurs locaux également engagés dans la démarche) ;
    - Le transport sur place : proposer les prestations et les produits « slow touristiques » en ayant recours, si nécessaire, aux mobilités actives (balades pédestres, à vélo, à cheval…) au service d’une découverte en profondeur, qualitative et pédagogique de l’environnement, de la nature, des écosystèmes, de la biodiversité ;
* **La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines (4)** qu’ils soient matériels ou immatériels, qui interrogent les conditions selon lesquelles il est possible de mettre en tourisme ces patrimoines sans leur porter atteinte et comment saisir l’opportunité de cette valorisation pour renforcer leur conservation.

Ce critère implique donc de :

* + - Privilégier l’usage et la valorisation des ressources locales, des producteurs locaux et des circuits courts ;
    - Privilégier les démarches de sobriété d’utilisation des ressources, porter attention aux économies d’énergie, à la consommation d’eau, la gestion des déchets etc.
    - Avoir une politique d’achat responsable (aliments bio, locaux, de saison, produits écolabellisés et écoresponsables, etc.)
    - Organiser de sorties naturalistes ou de découverte du territoire sur des périodes temporelles identifiées qui ne puissent pas troubler la biodiversité, ni les communautés locales.
    - Favoriser le développement d’offres touristiques quatre saisons et diversifiées afin de limiter les pics de sur-fréquentation, les conflits d’usage (eau, énergie, etc.), et l’impact sur les écosystèmes.
    - Privilégier la réhabilitation de bâtiments anciens et/ou le développement d’aménagements modulables et réversibles qui puissent évoluer au gré des pratiques touristiques et des aléas climatiques.

1. **Troisième étape :** **La feuille de route slow touristiques des offres de votre structure**

À quoi sert ce tutoriel ?

La troisième étape va vous permettre d’établir un prévisionnel des actions à conduire pour améliorer ou créer vos prestations, vos offres et vos produits slow touristiques. Les actions et évolutions à 18 mois correspondent sans doute à celles que vous allez inscrire dans le cadre du projet déposé en réponse à l’AAP (durée de réalisation du projet).

Comme vous venez de le vérifier dans le tutoriel 2, certaines composantes de votre structure peuvent être mobilisées, améliorées, voire créées pour vous permettre de proposer des prestations, des offres et des produits slow touristiques.

Vous pouvez, avec l'aide du tutoriel 3 ci-dessous, formuler la feuille de route de votre structure, c’est-à-dire préciser les éléments que vous pouvez aisément améliorer voire créer à court terme (18 mois) et ceux qui peuvent être éventuellement améliorés ou créés à moyen terme (2 à 4 ans) pour encore mieux vous inscrire dans le Slow tourisme en proposant des prestations, des offres et des produits slow touristiques. Pour ce faire, vous travaillez à partir des éléments notés dans le tutoriel 2.

Dans le tutoriel ci-dessous, nous retrouvons la distinction introduite aux tutoriels 1 et 2, entre les éléments majeurs de la structure en lien avec l’activité première de votre entreprise qui correspondent à votre cœur de métier, et les éléments complémentaires de la structure qui viennent enrichir les prestations, les offres et les produits de base et qui souvent donnent sa singularité à votre entreprise. Attention cependant : vous pouvez considérer des éléments complémentaires comme majeurs parce qu’ils jouent un rôle essentiel dans la qualité, la singularité, l’intérêt de votre projet futur.

**Nota Bene** : Une offre pourra être qualifiée slow touristique et reconnue comme telle par les visiteurs et/ou les hôtes si ses éléments majeurs s’inscrivent dans la démarche « Slow tourisme », complétées par des éléments complémentaires « Slow tourisme » qui viennent renforcer le positionnement.

Comment remplir le tutoriel ?

Le tutoriel 3 est composé de deux parties :

* La première partie concerne les éléments majeurs de votre structure à améliorer ou à créer.
* La seconde partie concerne les éléments complémentaires de votre offre à améliorer ou à créer.

Il se lit et se remplit par ligne, une ligne correspond à un élément.

Dans la première colonne de ce tutoriel, vous indiquez les éléments de votre offre tels qu’ils apparaissent dans la première colonne du tableau 2. Placez par ordre de priorité les éléments que vous considérez comme primordiaux et ainsi de suite.

Dans la deuxième colonne, vous mentionnez les actions concrètes que vous avez indiquées comme possibles et souhaitables pour répondre aux critères du Slow tourisme (dans le tutoriel 2, les colonnes 1, 2, 3, 4) et que vous pensez pouvoir mettre œuvre dans le cours des prochains 18 mois et donc correspondre à la durée de réalisation de votre projet en lien avec l’AAP Formes Emergentes de Tourisme.

Dans la troisième colonne, vous mentionnez les actions concrètes que vous avez indiquées comme possibles et souhaitables pour répondre aux critères du Slow tourisme (dans le tableau 2, les colonnes 1, 2, 3, 4) et que vous pensez pouvoir mettre œuvre avant la fin de la quatrième année.

**Nota Bene :** N’hésitez pas à regrouper certaines actions pour qualifier des interventions cohérentes, tout en veillant à conserver les informations détaillées que vous avez portées au tutoriel 2. Ce sont en effet des éléments majeurs concernant les valeurs du Slow tourisme et leur traduction pour votre propre entreprise.

**Tutoriel 3 : La feuille de route slow touristique des offres de votre structure**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LES ELEMENTS MAJEURS DE L’OFFRE À AMÉLIORER OU À CRÉER | ÉVOLUTIONS À COURT TERME (1 à 18 mois) | ÉVOLUTIONS À MOYEN TERME (2 à 4 ans) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| LES ELEMENTS COMPLEMENTAIRES  DE L’OFFRE À AMÉLIORER OU À CRÉER | ÉVOLUTIONS A COURT TERME (1 à 18 mois) | EVOLUTIONS À MOYEN TERME (2 à 4 ans) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |